

Nombre de conseillers

En exercice : 26
Présents : 19
Absents : 7
- dont suppléé : 3
- dont représentés : 4
Votants : 26
- dont « pour » : 26
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt, le vingt et un juillet à 9 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le quinze juillet deux mille vingt se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLADUR Clarisse, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, HONORE Françoise, DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, BARNEAUD Christophe, GARNIER Louis Gabriel, OLIVERO Albert, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, SIGNORET Jean Christophe, TRON Jean-Michel (*départ après la question n°8*), REYNAUD Frédéric, CAPEL Denis et GASTON Arnaud.

EXCUSES : Mme BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. GARNIER Louis Gabriel, Mme BARDIN Régine ayant donné pouvoir à Mme OKROGLIC Dominique, Mme REYNAUD Sandra suppléée par Mme HONORE Françoise, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, M. ISOARD Bernard suppléé par M. SIGNORET Jean Christophe et M. FERRON Jean suppléé par Mme DONNEAUD Chantal.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BALLADUR Clarisse.

Délibération n°2020/70

OBJET : MUSEES INTERCOMMUNAUX – FIXATION DU PRIX DE VENTE DES LIVRETS RALLYE PATRIMOINE

Le Conseil de Communauté,

VU les délibérations n° 2017/23 et n°2017/24 du 20 janvier 2017 du Bureau de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon portant création d'une régie de recettes et de 3 sous-régies de recettes pour l'encaissement des droits d'entrée et des produits « boutiques » (livres, produits de papèterie, porte-clefs, mugs, tours de cou, casquettes, tee-shirts) dans les musées intercommunaux ;

VU sa délibération n°2017/56 du 27 janvier 2017 portant modification des droits d'entrée dans les musées ;

VU sa délibération n°2018/67 du 27 mars 2018 portant création de deux sous-régies de recettes pour l'encaissement des droits d'entrée et des produits « boutique » dans les fortifications ;

CONSIDERANT que le service patrimoine développe des animations dans les musées pour conforter leur fréquentation ;

CONSIDERANT la création de « rallyes patrimoine » autour des musées de Saint-Paul sur Ubaye et du Lauzet-Ubaye, permettant aux visiteurs de découvrir non seulement lesdits musées mais également le patrimoine des villages cités ;

CONSIDERANT l'élaboration de livrets, supports de ces rallyes ;

CONSIDERANT qu'il convient de valoriser ces « rallyes patrimoine » en instaurant un tarif de vente desdits livrets ;

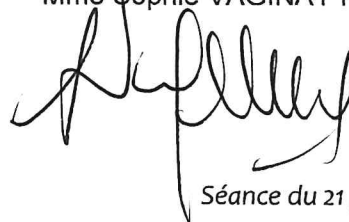
VU l'avis favorable de la commission « Finances, Budget, Economies budgétaires » réunie le 16 juillet 2020 ;

Après délibéré,

- **APPROUVE** l'instauration d'un tarif dédié aux livrets des rallyes patrimoine ;
- **DECIDE** de fixer ledit tarif à 2 € ;
- **DIT** que le produit des recettes correspondant à la vente des livrets sera encaissé dans le cadre de la régie de recettes créée à cet effet.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT



Séance du 21 juillet 2020